



**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

Séance du 30 JUIN 2025

DELIBERATION N°18/2025

Vu le contrat d'abonnement "boissons service" conclu avec la société ELIS pour la mise à disposition, l'entretien de fontaines à eau et la fourniture de consommables dont le montant mensuel s'élève à environ 69 € HT par mois ;



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu la date d'échéance de ce contrat au 14 mai 2025,

Considérant la nécessité de mettre à disposition des usagers et du personnel un accès facile à une eau potable fraîche dans les espaces d'attente et de réception du public du CCAS ;

Considérant le caractère utile de ce service, en particulier pendant les périodes de forte chaleur ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE

Le renouvellement du contrat d'abonnement " boissons service" avec la société ELIS PROVENCE, Zone Industrielle, 32 avenue de Bruxelles à Vitrolles, pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois par tacite reconduction à compter du 15 mai 2025, conformément aux conditions contractuelles en vigueur.

AUTORISE

Madame la Vice-Présidente du CCAS d'autoriser à signer toute pièce nécessaire à la reconduction de ce contrat.

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente

Maryline CZURKA

